

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Jeudi 7 décembre 2017-14h30

➤ **Bureau régional**

URIF.FO

Vendredi 15 décembre 2017

➤ **Assemblée générale
des syndicats**

Jeudi 21 décembre 2017 - 9h30

➤ **Protection sociale**

- Conseil CPAM 94:15 déc2017

➤ **Formation syndicale**

**Inscription ouverte pour 2018 avec le
site internet www.fo94.fr dont le
calendrier ci-joint est en ligne comme
le formulaire d'inscription.**

Contacts **Philippe PEYSSON** ou
Nathalie

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et
rafraîchi avec ses rubriques
habituelles, communiqués,
formation syndicale,
documentations, publications,
etc.....

**FO94, Courrier de l'Union
NOV 2017**

Édité le 25 nov.2017

UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat
Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

**Mobilisation du 16 nov,
on prend date pour les futures échéances sociales à venir**

Les Fédérations des fonctionnaires Force Ouvrière des trois versants de la Fonction publique (Etat, Hospitalière et Territoriale) étaient présentes avec les adhérents et militants dans les 100 manifestations qui se sont déroulées à travers le pays, réunissant plusieurs dizaines de milliers de manifestants.

Les Fédérations du secteur privé, transports.... avec leurs adhérents et militants étaient également présentes ce 16 novembre dans la rue de **République à Nation**, via le bld Voltaire.

Partis vers 15h et arrivés vers 17h45 le parcours était long mais les revendications denses tant sur le plan privé que public.

Cela démontre le mécontentement des salariés et leur mobilisation sur des bases revendicatives lisibles et cohérentes contre ce libéralisme social...

Des revendications réaffirmées pour la fonction publique

Défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers

Augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000

Non à l'augmentation de la CSG et pour le retour du financement de la protection sociale par les cotisations

Arrêt des suppressions de postes et titularisation des contractuels et des contrats aidés

Non au jour de carence

Amélioration des carrières et des conditions de travail

Abandon du projet de loi instaurant la sélection à l'université Maintien de l'examen national du baccalauréat, premier grade universitaire.

Des inquiétudes et des revendications pour le secteur privé :

Maintien du Code du travail, rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, rejet des lois el khomri et macron comme des ordonnances qui balayent le Code du Travail,

Abandon du projet suppression des cotisations salariales et patronales, maladie et chômage, Rejet de l'augmentation de la CSG de +1.7%.

Maintien de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé,

Maintien du régime d'Assurance Chômage sans dégressivité, ou amputation de droits

Défense de la retraite par répartition, de la formation professionnelle, refus d'un apprentissage

low coast de plus en plus tôt pour les jeunes,

Augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux.

24ème CONGRES CONFEDERAL LILLE 2018 :

Le prochain congrès confédéral aura lieu du 23 au 27 avril 2018 à Lille, parc des expositions, Les syndicats ont reçu les circulaires relatives aux modalités pratiques, hébergement et depuis le 13 novembre, la déclaration des délégués et accompagnants est en ligne avec le logiciel interne **E-FO.FR**. Les syndicats sont invités à se rapprocher de l'Union Départementale pour se déclarer, codifier leur accès...

Attention par ailleurs le 24 ème congrès débutera dès le lundi matin de façon à éviter au mieux des séances de nuit, réunir le Comité Confédéral National- le parlement composé des ud et fdtions- qui procèdera à la succession de J.CLAUDE MAILLY et de l'équipe confédérale, et la conclusion du congrès avec notre nouveau secrétaire général.

Cotisations 2018 : quote part interpro : 3.55€

COMMANDE DE TIMBRES 2018 auprès de Nathalie / imprimé support papier ou logiciel E-FO.FR ou par mail tresorerie.fo94@orange.fr

TOUJOURS LÀ !

L'URIF FO avait une nouvelle fois appelé à s'opposer, en exigeant leur retrait, aux ordonnances qui détruisent le code du travail.

En appelant à soutenir les appels à la grève et en mobilisant pour réussir la manifestation, ce sont plusieurs milliers de camarades FO, de tous les secteurs, qui ont contribué à réussir une belle manifestation regroupant à Paris 40 000 personnes.

Il est clair que pour l'URIF FO nous continuons à dire qu'il nous faut passer à une autre étape de mobilisation. Nous continuons à penser que seules les assemblées générales conduites avec les organisations qui luttent contre cette politique ultra libérale, permettront d'ancrer les grèves dans chacune des entreprises, des écoles, des collèges, des lycées, des universités... préparant ainsi un mouvement d'une immense ampleur permettant de bloquer l'économie.

Il faut travailler à la réussite de cette proposition tout en poursuivant sur la voie de nos revendications avec les URIF CGT – FSU – SOLIDAIRES et les organisations de jeunesse UNEF – FIDL et UNL.

Notre combat et nos assemblées générales doivent continuer à intégrer notre volonté d'obtenir l'abrogation de la loi El Khomri et le retrait des ordonnances dans le même temps où nous intégrons dans nos revendications la nécessité de lutter contre une contre-réforme sur l'apprentissage qui intégrerait qu'il serait au service du patronat, que les jeunes seraient mis dans le « circuit » de plus en plus tôt, que les lycées professionnels devraient disparaître.

Dans le même temps où l'on nous annonce tous les jours que la « courbe du chômage va s'inverser », nous constatons qu'il n'en est rien dans le même temps où là aussi une contre-réforme de l'assurance chômage conduira à moins de droits et d'indemnités pour tous venant s'ajouter aux dispositions désastreuses voulues par les ordonnances et qui détruisent les indemnités de licenciement « négociées » dans les conseils de prud'hommes.

S'ajoutant à tout cela, les annonces du Président de la République et du gouvernement confirment bien leur volonté d'aller au plus vite dans la contre-réforme des retraites en accélérant « leurs fameuses concertations » conduisant à mettre à plat tous les régimes, en supprimant les régimes spéciaux et le code des pensions civiles et militaires pour mettre en place la retraite par points, chère à la CFDT depuis des années.

C'est casser, à terme la retraite par répartition et c'est s'attaquer au pouvoir d'achat des retraités qu'ils soient d'ailleurs du secteur public ou du privé.

4 Contre-réformes engagées – 4 fois NON pour l'URIF FO !

Si nous nous engageons dans la voie de la mobilisation, de la grève par le biais des assemblées générales, nous travaillons également sur la nécessité d'organiser une action médiatique.

Alors, Camarades, tous ensemble résistons à cette politique libérale. Préparons-nous à ces nouvelles actions pour résister Et gagner !

Merci à tous de poursuivre le combat.

Paris, le 16 novembre 2017



Formation syndicale année 2018

Les structures trouveront ci-dessous, le calendrier des sessions 2018 organisées par l'Union Départementale à Créteil selon le **plan de formation syndicale**, à savoir :

Découverte : 3 sessions au choix : **19 au 23 fév2018- 4 au 8 juin 2018 -OU - 26 au 30 nov2018 (5 jours)**

objectif : établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail, organiser et coordonner le travail syndical (rapport de forces, représentant du personnel : DP, CE, CHS-CT, représentants syndicaux : DS, syndicats, structures, histoire du mouvement syndical, action revendicative, organisation et répartition des tâches, actualité sociale, économique et syndicale).
conditions : nouveaux adhérents et responsables de sections et syndicats.

Se développer : en fonction des besoins et des profils de syndicats

objectif : élaborer un plan de développement du syndicat en s'appuyant sur une méthode de travail et sur des outils, syndicalisation, communication, information....succès et difficultés rencontrées par les syndicats.

conditions : responsables syndicaux et membres du bureau ayant suivi la Découverte et la session c Communication.

S'organiser : **17 au 21 déc2018 (5 jours)**

objectif : en direction des secrétaires et trésoriers de syndicats : organiser et animer le syndicat, gérer la **trésorerie (rôle et responsabilités des secrétaires et trésoriers, mise en place d'un syndicat, répartition des tâches, trésorerie et cotisations, syndicalisation, élections professionnelles, cahier de revendications, conflits...)** : les syndiqués, création du syndicat et renouvellement des instances, outils du syndicat....

conditions : nouveaux responsables de syndicats et sections ayant suivi la Découverte.

Connaitre ses droits / Droit du Travail : **4 au 6 avril 2018 (3JOURS)**

objectif : faire appliquer la convention collective et le code du travail dans l'activité quotidienne du syndicat, connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode de calcul aux élections professionnelles, Historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques, utilisation de la convention collective et code du travail, représentativité, élections professionnelles, cas pratiques...

conditions : Réservé aux DP et membres du CHS CT, avoir suivi la session découverte, être présenté par son syndicat

Trésoriers de syndicats : **27 et 28 sept.2018 (2 jours)**

objectif : aux syndicats de - 2000 euros de ressources nettes, avoir suivi le stage Découverte et être trésorier (ou adjoint) ou secrétaire (ou adjoint), tenir et suivre une comptabilité, obligations loi 2008/transparence financière, dépôt des comptes annuels, etc...

Négociier : **2 au 4 oct.2018 (3 jours)**

objectif : Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation d'entreprise, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat , programme : Document, stratégie, délégation, Ecoute, argumentation, Suivi, communication

conditions : Avoir suivi le stage découverte, délégués syndicaux essentiellement et secrétaires de syndicats

Compte tenu des places par session, limitées (12, 15 voire 20 maxi), il est vivement conseillé de prendre date et de faire connaître vos besoins quantitatifs comme vos futurs stagiaires. Par ailleurs, ces inscriptions doivent se concrétiser par le retour des **imprimés disponibles sur notre site www.fo94.fr : calendrier rubrique Union départementale, et inscription formulaire stage 2018**

Cependant, les camarades stagiaires une fois inscrits et dûment convoqués, s'engagent à participer sur la durée de la session (horaires 9h/17h).

C'est un acte militant vu l'investissement syndical et les listes d'attente où des demandes sont refusées faute de place.

Contacts: Philippe PEYSSON (01 49 80 68 81), chargé de la formation syndicale
ou Nathalie, Secrétariat (01 49 80 68 89)

Retourner l'imprimé une fois complété accompagné d'un Relevé d'Identité Postal ou Bancaire et copie de sa carte syndicale de l'année en cours.

POLE EMPLOI : stabilisation des inscriptions mais chômage en hausse !

Les chiffres du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en octobre 2017 viennent de paraître.

Au total, pour toute la France, - DROM incluses – et toutes catégories confondues (A, B, C, D et E), on recense ce mois 6 623 100 personnes inscrites à Pôle emploi. Ce chiffre est en augmentation comme celui des inscrits en catégories A B et C tenus de rechercher un emploi : stable sur le mois, ce nombre progresse de 155 000 personnes sur l'année.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente sensiblement de 0,2% sur le mois, soit 8 000 personnes de plus inscrites.

Certes, le nombre d'inscrits en activité réduite courte (catégorie B) travaillant moins de 78 heures sur le mois, diminue sensiblement (-2,2% sur le mois), mais il augmente sur l'année (+1,8%) et il est largement rattrapé par l'explosion de l'activité réduite longue (catégorie C). Sur la même période, le nombre d'inscrits dans cette catégorie augmente de 0.7% soit +9 000 personnes, plus inquiétant encore, il est en hausse de +10,7% sur l'année.

Le chômage et la précarité de l'emploi ne faiblissent pas. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de protéger les demandeurs d'emploi et sécuriser les trajets professionnels. C'est forte de ces préoccupations que Force Ouvrière abordera très prochainement le sujet de l'assurance chômage.

Dans le cadre de la négociation qui vient de s'ouvrir sur la formation professionnelle, Force Ouvrière revendique le renforcement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Cet accompagnement doit notamment passer par le CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) qui devra à ce titre bénéficier d'un financement propre.

REPERES VAL DE MARNE

fin **octobre**, le département du val de marne enregistre 76.020 demandeurs d'emploi en catégorie a, immédiatement disponibles, 12 440 en activité réduite courte, 20 600 en activité réduite longue 6140 en formation... soit plus de **119 200 personnes qui recherchent un vrai emploi un vrai travail un vrai salaire.**

Troc des contrats aidés de qualité contre des « emplois francs » à expérimenter

L'Assemblée nationale a adopté le 8 novembre un amendement au PLF 2018, mettant en place à titre expérimental des « emplois francs » recalibrés, à partir d'avril 2018, pour 20 000 bénéficiaires. Les quartiers qui seront retenus pour l'expérimentation ne sont pas connus. La généralisation du dispositif d'expérimentation est prévue pour 2020.

Ce dispositif offrira aux entreprises ou aux associations, une aide pour l'embauche en CDI (5 000 €/an sur 3 ans maximum) ou en CDD de plus de 6 mois (2 500 €/an sur 2 ans maximum) d'une personne résidant dans l'un des territoires (QPV) retenus pour l'expérimentation. Les emplois francs, dans leur nouvelle mouture, sont ouverts : ils seront accessibles à tous les demandeurs d'emploi. Les employeurs qui le mobiliseront bénéficieront d'une aide dont le montant est revu à la hausse. Point positif, le dispositif est étendu aux recrutements en CDD de plus de 6 mois, ce qui va dans le sens d'une promotion d'emplois moins précaires.

Force Ouvrière est vigilante sur les dispositifs d'expérimentation, qui à court terme instituent des inégalités entre les territoires et les personnes ; à long terme, peut permettre via leur généralisation, l'adoption sans débat de politiques publiques de l'emploi. Force Ouvrière remarque que le dispositif des emplois francs avait été expérimenté entre 2013 et 2015, arrêté avant son terme par le décret d'abrogation du 4 juillet 2017. Avec le PLF 2018, le gouvernement privilégie les emplois francs, qui n'ont pas fait leurs preuves, en même temps que la transformation du CICE en « allègement de cotisations » permanents, sans aucune condition d'embauche –CICE dont les effets sur l'emploi ont été jugés insignifiants par son Comité de suivi !

Pour ces emplois francs, 64 millions d'euros sont prévus en 2018. Ces fonds sont d'abord prélevés sur ceux des programmes d'accès au retour à l'emploi, de l'accompagnement des mutations économique et du développement de l'emploi. Cette mesure est introduite dans un contexte budgétaire défavorable aux contrats aidés.

Journée Nationale Travail et Handicap FO le 5 décembre 2017

Force Ouvrière organise sa 18^e « Journée Nationale Travail et Handicap » qui se tiendra le mardi 5 décembre 2017 aux Salons de l'Aveyron – 17 rue de l'Aubrac – 75012 Paris.

Cette journée annuelle permet de rassembler l'ensemble des acteurs œuvrant pour la cause des personnes et travailleurs handicapés que ce soient les militants, les institutionnels, les associatifs afin de faire le point sur les questions d'actualité.

Pour Force Ouvrière c'est aussi l'occasion de réactualiser ses revendications et positions sur le Handicap.

Le programme de cette journée, dont le thème général portera sur « l'Accessibilité », est le suivant :

- 8h30 Accueil des participants
- 9h30 Discours d'ouverture par Jean-Claude Mailly – Secrétaire Général
- 9h45 Table ronde n° 1 : « Accessibilité des Etablissements Recevant du Public »
- 11h00 Table ronde n° 2 : « Accessibilité et Formation »
- 12h00 Déjeuner
- 14h15 Intervention de Monsieur Gohet - Adjoint au Défenseur des droits
- 14h30 Présentation innovations « Accessibilité vers l'emploi » et « Accessibilité numérique »
- 15h15 Table ronde n°3 : « Accessibilité des logements »
- 16h15 Synthèse des débats par Anne Baltazar – Secrétaire Confédérale
- 16h30 Clôture

Inscriptions, encore quelques places- contacts UD FO 94, Marc BONNET